



## Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2025

### Circulaire budgétaire 2025 : un contrat de confiance indispensable pour la pérennité du secteur du grand âge

À l'heure où le gouvernement s'apprête à définir les orientations de sa circulaire budgétaire pour 2025, les fédérations et unions du secteur médico-social tiennent à rappeler les enjeux majeurs auxquels celui-ci est confronté et formulent des recommandations essentielles pour garantir un accompagnement de qualité des personnes âgées.

La loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2025 prévoit une augmentation notable du budget alloué au secteur du grand âge, avec un ONDAM PA porté à 17,6 milliards d'euros contre 16,1 milliards en 2024. Si cette trajectoire va dans le bon sens, les fédérations et unions insistent sur **la nécessité d'orienter en priorité ces ressources vers les dispositifs d'accompagnement existants et l'amélioration concrète des conditions de travail des professionnels du secteur.**

« L'accompagnement des personnes âgées doit rester la finalité première de ces financements. Pour y parvenir, il est essentiel de soutenir pleinement les professionnels (...) Le temps des contrôles doit laisser place à un nouveau contrat de confiance, où l'État et les acteurs du secteur travaillent main dans la main pour préparer l'avenir », déclarent les fédérations et unions.

**La rigueur budgétaire annoncée par le gouvernement** – avec un gel de 1,1 milliard d'euros des dépenses publiques et de 8 milliards à l'échelle de l'État – **restreint les marges de manœuvre et impose des arbitrages difficiles, suscitant une vive inquiétude au sein des fédérations et unions.** De plus, la CNSA indique un déficit prévisionnel de la branche autonomie à hauteur de 762,9 millions d'euros en 2025.

Les fédérations et unions demandent à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) une **ventilation équitable et lisible de l'ONDAM PA 2025.** Cet ONDAM élevé ne doit pas se réduire à un simple effet d'annonce. **Il doit se traduire sur le terrain par des améliorations tangibles tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées.**

Par ailleurs, alors que les Français expriment une attente forte en faveur du maintien à domicile et que les institutions et autorités affirment leur volonté de renforcer cette orientation, les fédérations et unions appellent à un accompagnement financier à la hauteur des enjeux. **Cela implique de soutenir de manière ambitieuse le secteur du domicile, mais également de repenser le rôle et les moyens des EHPAD,** afin de construire une réponse coordonnée, graduée et adaptée aux besoins des personnes âgées et de leurs proches.

Le secteur du grand âge est actuellement dans une phase de « respiration démographique » avant la prochaine vague massive de vieillissement. Cette période doit être appréhendée comme une opportunité unique pour investir intelligemment, renforcer les effectifs, structurer les parcours de vie en établissement et à domicile, et préparer les formes d'accompagnement

de demain. « **Nous ne devons pas attendre 2030 pour agir. C'est maintenant qu'il faut investir et stabiliser un secteur qui sera en première ligne du choc démographique à venir** », soulignent les fédérations et unions.

**Les cinq prochaines années seront décisives. Les fédérations et unions appellent à une stratégie nationale cohérente, ambitieuse et dotée de moyens concrets pour construire l'économie durable du grand âge.**

## CONTACTS PRESSE

**Adédom** – David Zeisler – 06 63 75 98 10 – [d.zeisler@adedom.fr](mailto:d.zeisler@adedom.fr)

**ADMR** – Marine Riaudel – 01 40 07 34 20 – [admr@confluence.fr](mailto:admr@confluence.fr)

**AD-PA** – Sébastien Bach – 06 37 43 34 12 – [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

**Collectif Domicile** – Dafna Mouchenik – [dafna.mouchenik@logivita.fr](mailto:dafna.mouchenik@logivita.fr)

**Fehap** – Maryse de Wever – 01 53 98 95 30 – [maryse.dewever@fehpa.fr](mailto:maryse.dewever@fehpa.fr)

**FESP** – Shahina Akbaraly – 06 50 82 55 05 - [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com) ; Erika Nardeux – 06 50 96 37 74 - [e.nardeux@o2p-conseil.com](mailto:e.nardeux@o2p-conseil.com)

**FNAAFP/CSF** – Chloé Cha – [cha@fnaafp.org](mailto:cha@fnaafp.org)

**FNADEPA** – Marie-Hélène Chals – 06 07 98 54 03 – [mh.chals@fnadepa.com](mailto:mh.chals@fnadepa.com)

**FNAQPA** – Sana Bensaoula – 06 67 86 96 73

**Mutualité Française** – Carole Charlier – 07 60 73 55 69 – [carole.charlier@mutualite.fr](mailto:carole.charlier@mutualite.fr)

**Nexem** – Claire Picou – 06 08 08 51 75 – [c.picou@nexem.fr](mailto:c.picou@nexem.fr) ; Claire Joly – 06 88 10 67 57 – [cjoly@bonafide.paris](mailto:cjoly@bonafide.paris)

**Synerpa** – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – [roy@synerpa.fr](mailto:roy@synerpa.fr)

**UNA** – Chantal Thorigny – 07 88 15 11 56 – [c.thorigny@una.fr](mailto:c.thorigny@una.fr)

**UNIOPPS** – Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)